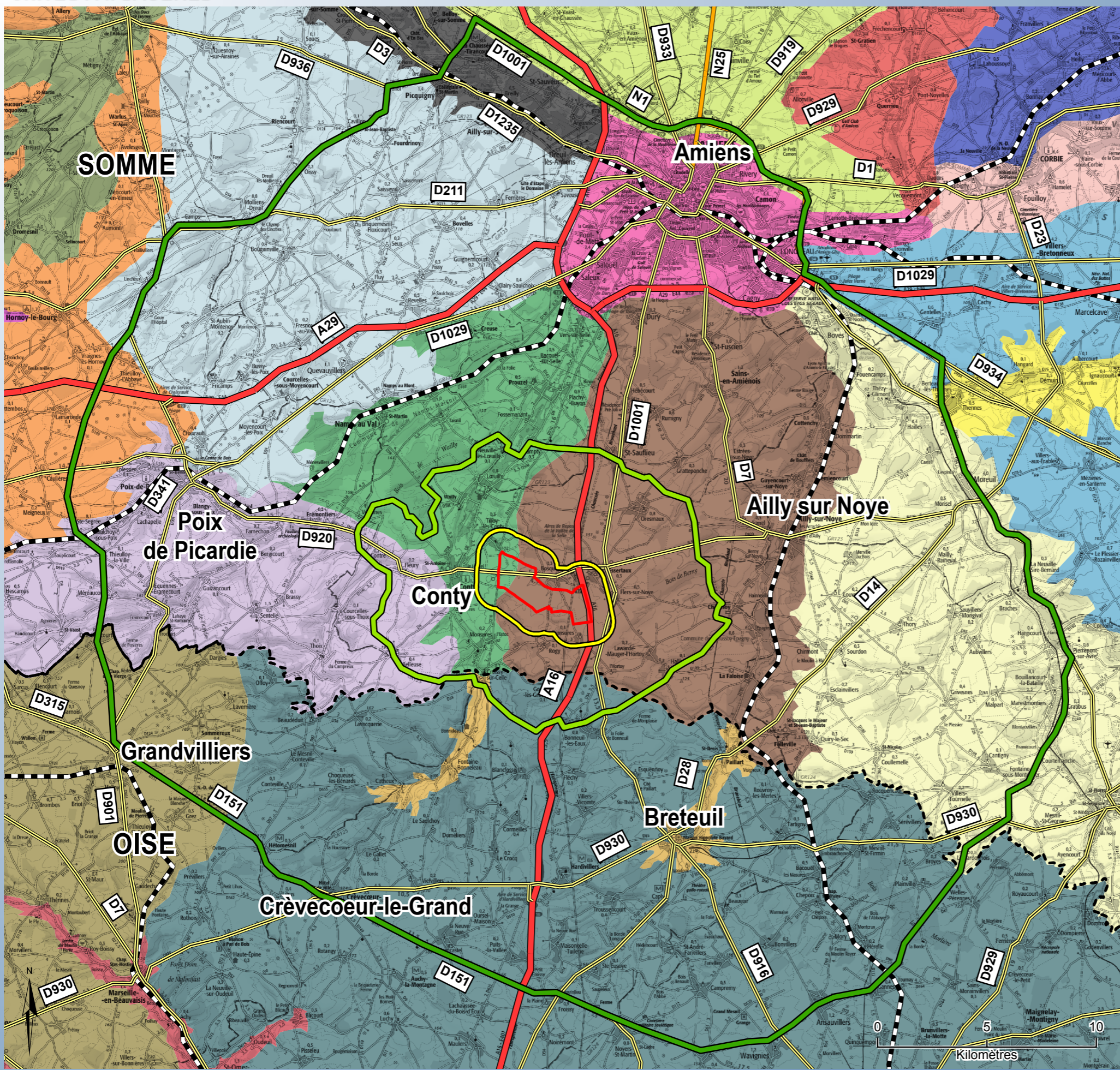


# UNITÉS PAYSAGÈRES



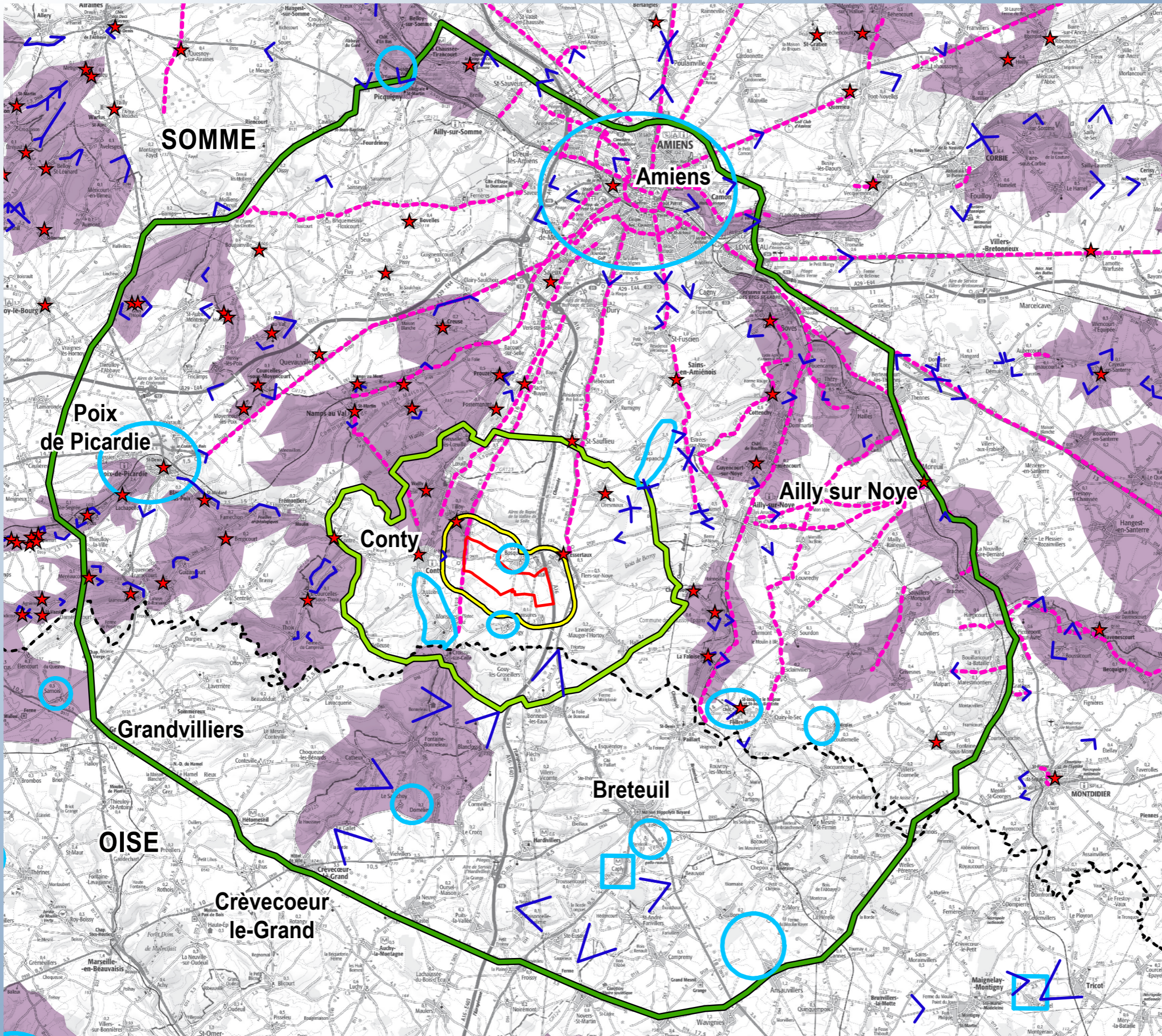
Sources : ETD, DREAL, Scan100 ©IGN, 2017.



- Zone potentielle d'implantation
- Périmètre immédiat
- Périmètre rapproché
- Périmètre éloigné
- Limite départementale
- Axes de communication**
- Autoroute
- Nationale
- Départementale
- Voie ferrée
- Unités paysagères**
- Santerre et Vermandois**
- La vallée de l'Avre et des Trois-Doms
- La vallée de la Luce
- Le plateau du Santerre
- Amiénois**
- La vallée de l'Hallue
- La vallée de la Noye
- La basse vallée de l'Ancre
- Le plateau du nord Amiénois
- La vallée de la Selle
- Le Saint-Landon
- Les Evoissons
- Vallée de la Somme**
- La traversée d'Amiens
- Les boucles de la Haute-Somme
- La vallée de la Basse-Somme
- Plateau picard**
- Le plateau du Pays de Chaussée
- Le plateau de la Picardie verte
- La vallée du Thérain-amont
- Vallées de la Selle et de la Noye**
- Les vallées de la Selle et de la Noye
- Vimeu et Bresle**
- Les vallées vertes du Vimeu
- Le plateau agricole du Vimeu

Carte 16. Unités paysagères

# DONNÉES DE L'ATLAS DES PAYSAGES DE LA SOMME et DE L'OISE



Sources : ETD, Atlas des paysages de la Somme et de l'Oise, Scan100 ©IGN, 2017.

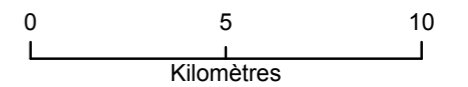


- Zone potentielle d'implantation
- Périmètre immédiat
- Périmètre rapproché
- Périmètre éloigné

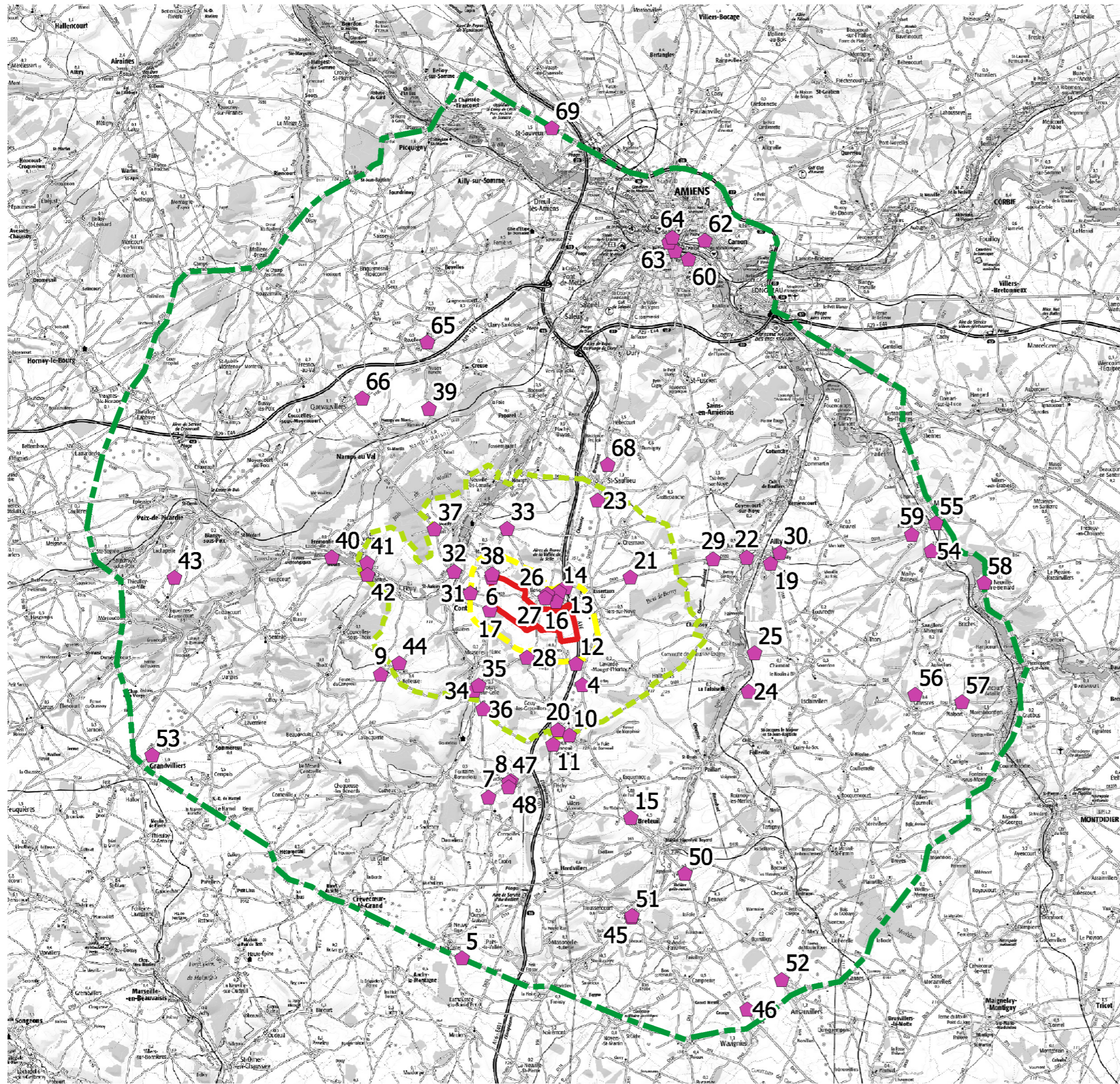
--- Limite départementale

Données des Atlas des paysages de la Somme et de l'Oise

- Ensemble paysager emblématique
- Site d'intérêt ponctuel
- ★ Point d'intérêt
- < Point de vue signalé dans l'atlas des paysages
- ⋯ Itinéraire de découverte privilégié








Carte 17. Données des atlas des paysages de la Somme et de l'Oise



 Zone potentielle d'implantation (ZPI)

Périmètres d'étude

-  Périmètre immédiat (Aire de 1 km autour du site)
-  Périmètre rapproché
-  Périmètre intermédiaire
-  Périmètre éloigné

 Localisation et numéro des photographies

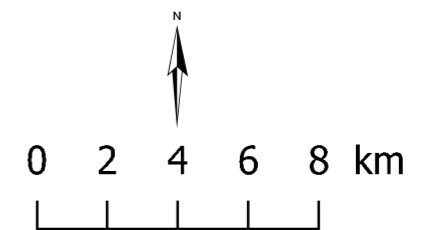




Fig. 19 Vue depuis la RD26 à l'est d'Ailly-sur-Noye. Vue vers l'ouest sur la vallée de la Noye et la ville d'Ailly-sur-Noye.



Fig. 20 Vue vers le nord depuis la sortie nord de Bonneuil-les-Eaux

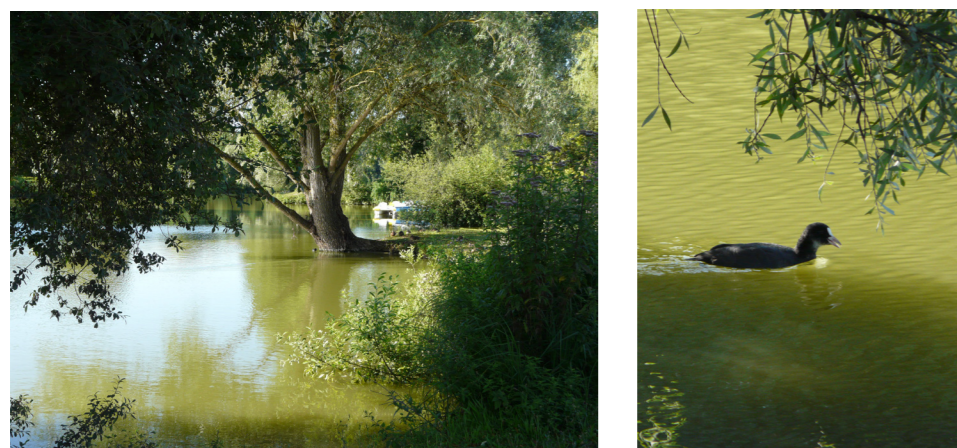


Fig. 22 Les étangs à Ailly-sur-Noye

Localisation de l'unité

Convergeant vers Amiens, la vallée de la Noye est une des vallées les moins industrialisées de l'Amiénois. Riche d'un patrimoine historique, architectural et paysager remarquable, la vallée s'étend dans un axe sud/nord dans le périmètre éloigné. **L'unité paysagère comprend la vallée de la Noye et le plateau qui s'étend à l'ouest**, entre la vallée de la Noye et celle de la Selle. Le **site étudié** et le **périmètre immédiat** s'inscrivent **sur ce plateau**.

Caractéristiques

L'unité paysagère de la vallée de Noye comprend **la vallée de la Noye et le grand plateau situé entre la Noye et la Selle**, qui descend en pente douce vers l'est. Ce plateau linéaire, orienté nord-sud est la **porte sud d'Amiens**. Les grandes infrastructures telles que l'ex-RN1 et l'A16 traversent ce plateau pour rejoindre Amiens et créent des perspectives visuelles sur le territoire.

La présence de **nombreux boisements** crée des jeux de cadrage, donnant un côté intimiste à ce grand plateau.

La **vallée de la Noye** possède des coteaux dissymétriques. Ainsi, le coteau oriental est constitué d'une pente douce, cisailé de vallées sèches, tandis que l'autre coteau est très abrupt. C'est pourquoi, la Noye se situe dans la partie est de la sous-unité paysagère.



Fig. 21 Vue vers l'ouest depuis la RD 920 à l'est d'Essertaux

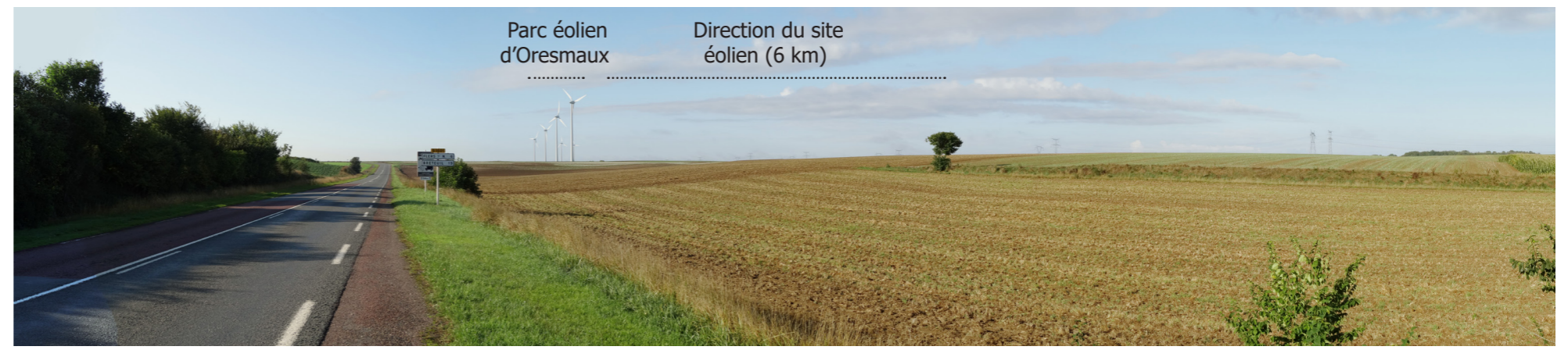


Fig. 23 Vue vers le sud depuis la RD 1001 à la sortie sud du Saint-Saufieu

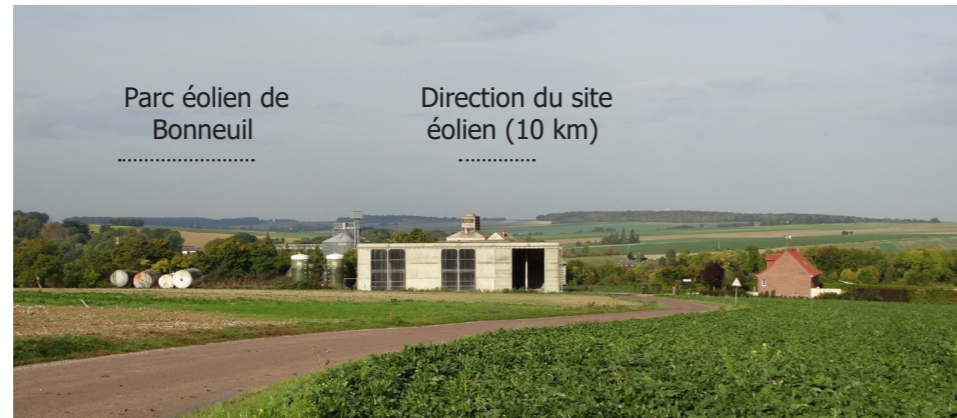


Fig. 24 Vue sur La Faloise depuis l'est. Point de vue de l'atlas des paysages.



Fig. 25 Vue vers l'ouest depuis l'accès est d'Epagny. Superposition visuelle potentielle du site avec l'église d'Epagny, point de vue ponctuel



Fig. 26 Vue depuis la sortie est du Bosquel, site d'intérêt ponctuel, vers le sud (distance au site étudié inférieure à 1km).

**Paysage emblématique : La Noye aval à Chaussoy-Epagny et la Faloise**

Cette partie de la vallée de la Noye est marquée par la présence d'une multitude de bassins de pêche privés. Le fond de vallée est ainsi découpé en parcelles de toutes tailles, avec divers aménagements. Les parcelles sont entourées de haies hautes ou de grillage. On peut également observer toutes sortes de « cabanons d'appoint » (cabane, roulotte, caravane).

Trois points de vue tournés vers le site sont identifiés dans l'atlas au sein de ce paysage emblématique. **A l'est de La Faloise et d'Epagny, ces vues sur la vallée de la Noye sont à 8 km** du site étudié. Depuis **l'est d'Epagny, la vue est ponctuellement ouverte vers le site** (Fig 25). La vue **à l'est de La Faloise** (Fig. 24) pourra permettre la vue du site éolien en arrière-plan. Du fait de la distance, la **sensibilité est modérée**. **Au Nord de Saint-Fuscien**, une troisième vue emblématique est identifiée. Du fait d'une distance de **14.5 km**, les enjeux visuels sont **faibles**.

Plusieurs **axes routiers** sont aussi identifiés au sein de cet espace. **L'A16**, la **D 920** et la **D1001** situées à proximité directe ou traversant le site étudié présentent des vues immédiates du site. La sensibilité réside dans la succession du site et des parcs éoliens existants. En périphérie du périmètre rapproché (environ 6 km), les chemins de grande randonnée **GR 123** et **GR 214** présentent une sensibilité modérée par rapport au site. Situés **dans la vallée**, les autres axes de communication emblématiques présentent **une sensibilité faible** par rapport au site étudié (vues conditionnées par la végétation en fond de vallée et le relief).

**Paysage emblématique : La confluence de la Noye et de l'Avre**

Ce paysage référent est marqué par la rencontre entre la vallée de la Noye, petite, fluide, et celle de l'Avre, plus large, avec de nombreux méandres. Le Santerre s'inscrit entre ces deux vallées. Le contraste entre le plateau agricole et les vallées boisées donne un caractère particulier à cet éperon de relief.

**A plus de 14 km au nord-est du site étudié**, ce paysage présente une **sensibilité faible**.



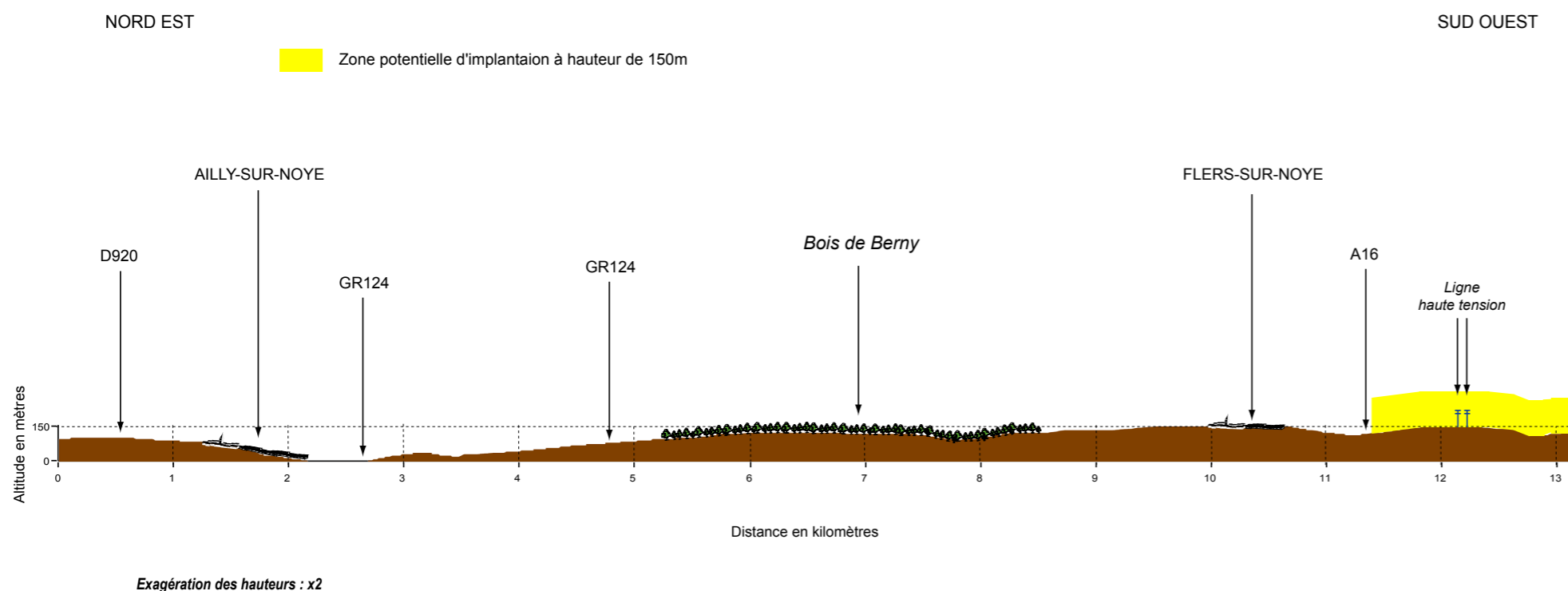
Fig. 27 Eglise du Bosquel. Site d'intérêt ponctuel



Fig. 28 Bourg de Rogy dans son vallon. Site d'intérêt ponctuel



Fig. 29 Vue vers l'est depuis la D920 à l'ouest d'Ailly-sur-Noye. Point de vue de l'atlas des paysages. (source : Elicio)



Coupe 1. Depuis la D920 à l'est d'Ailly-sur-Noye, point de vue de l'atlas des paysages.



Fig. 30 Vue depuis la D920 à l'est d'Ailly-sur-Noye. Point de vue de l'atlas des paysages.

### Sites d'intérêt ponctuel

Les bourgs de Rogy et Le Bosquel sont identifiés comme site d'intérêt ponctuel dans l'atlas des paysages.

**Rogy**, situé à **2 km** au sud du site, est un petit village niché dans son vallon. Des vues sur le parc éolien de Bonneuil-les-Eaux s'observent depuis la sortie est du village en direction de Francastel. Le site étudié est localisé au nord du village, la sensibilité est **forte**.

**Le Bosquel** se situe à moins de 1 km au nord du site, à la sortie de l'autoroute A16. Son intérêt tient à son architecture. En effet, le village, détruit à 95% pendant la seconde guerre mondiale en 1940 est devenu un village « prototype » pour la Reconstruction. Le site est visible depuis les sorties ouest, sud et est du bourg, qui présentent des vues dégagées sur le plateau. La sensibilité est **forte**.

Les autres **points de vue majeurs** décrits dans l'atlas concernant la **vallée de la Noye** sont :

- Les départementales 193, 116 et 190 qui longent les versants et permettent une découverte du **fond de vallée** de la Noye.
- Des routes qui parcourent le **plateau** : les départementales D7, N1. Un point de vue sur Ailly-sur-Noye permet de découvrir furtivement l'église.
- le site médiéval de **Folleville** : le panorama depuis le site de Folleville est abordé dans la partie sur le patrimoine.

### Rapport au site éolien étudié

Le **site** étudié est compris **dans cette unité**.

La sensibilité est **modérée à forte** depuis le plateau à **l'ouest de la vallée**.

Le site étudié se regroupe en effet avec d'autres parcs **dans un ensemble éolien existant**, sur l'axe structurant de l'autoroute A16, cependant une **attention est à porter** aux vues depuis **l'habitat proche** du plateau (**répartition des parcs** autour des bourgs).

Une **attention** spécifique sera à porter aux vues depuis les **sites d'intérêt ponctuels définis par l'Atlas des paysages de la Somme** localisés à **proximité** du site (cf. Contexte rapproché).

La **sensibilité s'atténue en s'éloignant** du site dans le périmètre éloigné **sur le plateau**.

Dans le périmètre éloigné, la **sensibilité** est **faible** depuis **les fonds de vallée**.



Fig. 31 Bourg de Conty dans la vallée. Site éolien étudié situé dans le dos de l'observateur



Fig. 32 Etangs à Conty

Localisation de l'unité

La vallée de la Selle s'étend dans un axe sud/nord dans les périmètres éloigné et rapproché.

L'unité paysagère comprend la vallée de la Selle, le rebord de plateau à l'est, et le plateau qui s'étend à l'ouest de la vallée de la Selle.

Le **site étudié et le périmètre immédiat** s'inscrivent **sur le plateau à l'est de la vallée.**

Caractéristiques

Orientée nord-sud, cette vallée s'étend sur 36 km de longueur. Cette vallée aux versants doux est caractérisée par un **fond de vallée humide** (marais, peupleraies, prairies) et des **versants et rebords de plateaux boisés**. Les deux versants de la vallée sont dissymétriques : le côté oriental est plus abrupt.

Les **plateaux**, consacrés aux grandes cultures, présentent des **vues ouvertes**. Leur diversité crée cependant une mosaïque de couleur tout au long de l'année : céréales, colza, betterave, lin, pois, féverole, trèfle... Les vallées sont cultivées en prairie, avec présence d'élevage bovin.

La vallée est anciennement occupée par l'Homme (nombreux vestiges gallo-romains...). C'est aussi une vallée au passé industriel (moulins, travail du textile). Aujourd'hui, la vallée propose de nombreuses activités de loisirs liées aux étangs : pêche, chasse, base nautique à Lœuilly ou au cheval (centre d'attelage de Conty, poney club d'Essertaux, Conty ou Plachy...)

La « **coulée verte** », ancienne voie ferrée emprunte la vallée et se poursuit jusqu'à Crèvecœur-le-Grand.

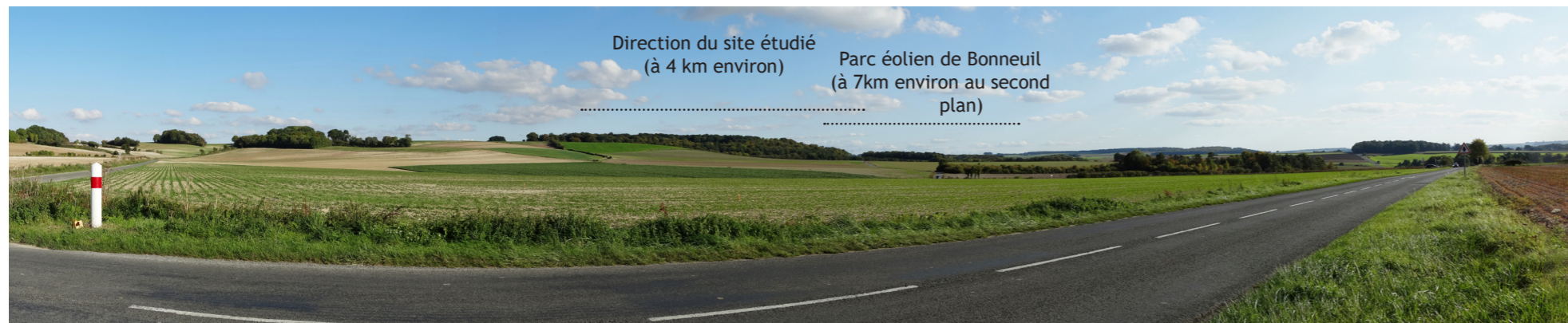
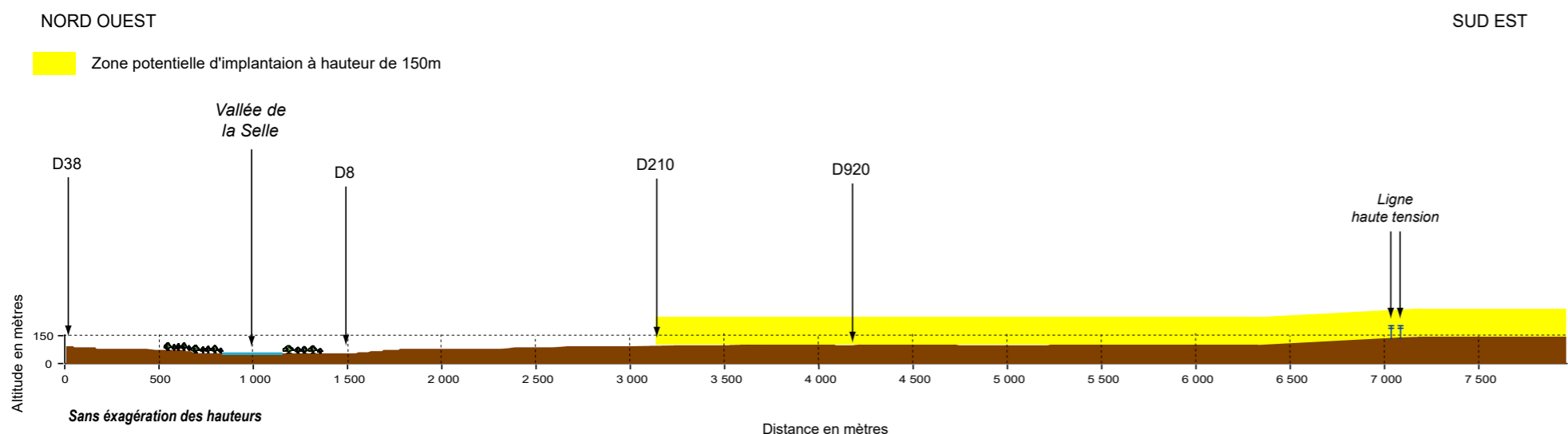


Fig. 33 Vue depuis le nord de Lœuilly vers le sud-est



Coupe 2. Coupe entre la D38 au nord de Conty et le site éolien. Pas de vue depuis le fond de vallée de la Selle. Vues possibles depuis les hauteurs.



Fig. 34 Rivière la Selle à Croissy-sur-Celle, paysage emblématique



Fig. 35 Route entre Croissy et Monsures, vue sur Monsures depuis le sud. Site d'intérêt ponctuel



Fig. 36 Vue depuis la D11 vers l'est, paysage emblématique.

Données de l'atlas des Paysages de la Somme

L'atlas identifie plusieurs paysages emblématiques au sein de cette unité paysagère, couvrant presque l'intégralité de sa superficie :

**Paysage emblématique de la Selle entre Crèvecœur-le-Grand et Croissy-sur-Celle**

La vallée de la Selle en amont de Croissy-sur-Celle est moins humide qu'en aval. Le fond de vallée est occupé par des prairies, des parcelles cultivées ou bien de peupleraies dans les zones les plus humides, la ripisylve occupant une place assez restreinte. Plusieurs villages sont implantés en fond de vallée, les villages de Croissy-sur-Celle et de Fontaine-Bonneleau occupant toute sa largeur.

Depuis le fond de la vallée, des vues s'organisent vers le plateau à l'est, et les éoliennes pourront être visibles ponctuellement notamment depuis la sortie de Croissy. L'alternance de vues ouvertes et fermées coïncident avec une **sensibilité forte dans le cas de vues ouvertes et faible dans le cas de vues fermées.**

**Trois panoramas** sont identifiés au sein de ce paysage emblématique, mais ils ne sont **pas tournés vers le site.**

Au nord de ce paysage, la **vallée entre Croissy et Monsures** est identifiée «**site d'intérêt ponctuel**» (Fig. 35). La **reconnaissance des paysages de vallées et leur proximité au site étudié induit une sensibilité forte.** Les enjeux visuels sont conditionnés par la végétation et le relief (vues fermées sans perception du site ou vues ouvertes avec perception du site)

**Paysage emblématique de la Selle entre Wailly et Tilloy-lès-Conty**

La vallée est marquée par une importante ripisylve qui se lit depuis le plateau ouest. La Selle, à hauteur de Tilloy-lès-Conty, accueille de nombreux étangs. La pêche y est ainsi beaucoup pratiquée.

Le hameau de Wailly, son église et son château remarquables se détachent à la rupture de pente. La vue depuis la RD38 permet de comprendre cette composition du paysage.

Du fait de la **distance au site étudié (3 km)**, la sensibilité est **forte** (Fig. 36).





Fig. 37 Vue vers le sud depuis la D38 à l'est de Wailly. D38, axe de découverte du paysage. Vallée de la Selle entre Wailly et Tilloy-lès-Conty, paysage emblématique de l'Atlas des paysages



Fig. 38 Vue sur la vallée de la Selle depuis la D210 à la sortie de Tilloy-lès-Conty. Axe de découverte de l'Atlas des paysages. Vue vers l'ouest.



Fig. 39 Vue vers le sud depuis le nord de Rumaisnil. Vallée de Namps-Maisnil et Creuse, paysage emblématique de l'Atlas des paysages. Site éolien situé dans le dos de l'observateur

### Paysage emblématique de la vallée de Namps-Maisnil et Creuse

Cette vallée est une vallée sèche. Toutefois le passage de l'eau se devine facilement à travers le sillon creusé dans le relief. De nombreux vallons en parallèle sont également visibles. Les plateaux et coteaux sont recouverts d'importants boisements et ponctués de petits bourgs ou hameaux (Fig. 39). Les enjeux visuels sont **modérés** du fait de la distance supérieure à 13 km au site étudié.

#### Des axes routiers sont identifiés comme axes de découverte :

- La **D210** est située sur le plateau et propose des panoramas aux vues larges (Fig. 38).
- La **N29** en limite nord de l'aire d'étude propose aussi des panoramas lointains vers le site.
- Les autres départementales proposent des vues beaucoup plus intimistes (D38 notamment).

L'Atlas des Paysages de la Somme indique aussi plusieurs points de vue dans la vallée et sur le paysage de la vallée incisant le plateau. Ces points de vue ne sont pas orientés vers le site, à l'exception d'un seul au nord de Namps-Maisnil, qui ne présente une vue potentielle vers le site.

#### Rapport au site éolien étudié

Dans le **périmètre éloigné**, la **sensibilité** est **faible depuis la vallée**. En effet, les **vues dans la vallée** de la Selle sont **cadrées par des coteaux**. Les **enjeux visuels** sont alors **atténués** par la présence de végétation et le relief **depuis les fond de vallées**.

Des **vues vers le site** sont **possibles** depuis le paysage emblématique de la vallée de la Selle entre Croissy et Crèvecœur-le-Grand et **au nord de Conty**.

Les **enjeux visuels les plus forts** concernent la **portion de vallée proche du site étudié**.

Du fait de la proximité à la vallée, la **sensibilité** est **forte pour le secteur Ouest du site**, **modérée pour le secteur Est** plus en recul de la vallée.

La **sensibilité** est **modérée à forte** depuis le **plateau**. Des **vues sur le site** s'organisent **depuis les coteaux ouest et depuis les plateaux**, avec lecture du site dans **l'ensemble éolien existant le long de l'autoroute A16**.

Par conséquent une **attention est à porter** aux vues depuis **l'habitat proche** du plateau (**répartition des parcs** autour des bourgs).

La **sensibilité s'atténue en s'éloignant** du site dans le périmètre éloigné sur le plateau.



Fig. 40 Vallée des Evoissons à Frémontiers



Fig. 41 Vue depuis la D920 à Contre. Vue vers l'est



Fig. 42 Etangs à Contre

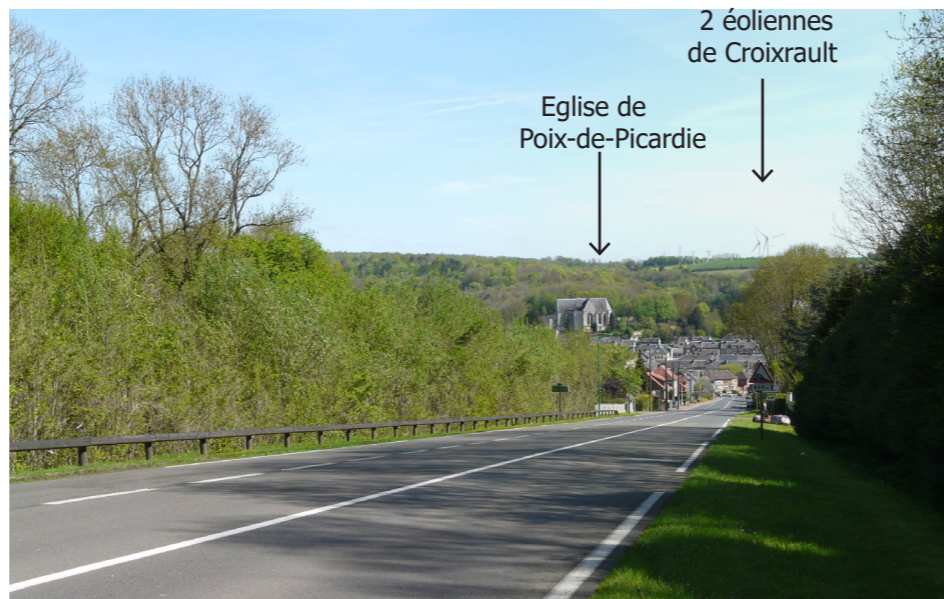


Fig. 43 Panorama vers le nord depuis la D901 avec vue de l'église et du bourg de Poix-de-Picardie et des éoliennes de Croixrault

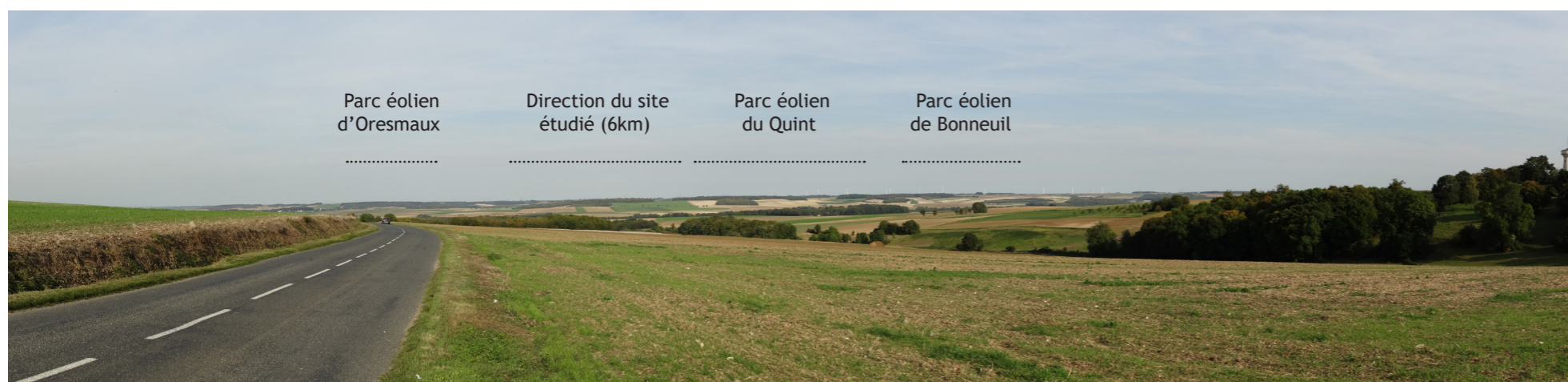


Fig. 44 Vue vers le nord-est depuis la D8 à l'est de Belleuse.

Localisation de l'unité

La vallée des Evoissons se situe dans la partie ouest de l'aire d'étude. Elle commence à **2,5 km à l'ouest du site** éolien et s'étend au-delà du périmètre éoliené.

Caractéristiques

L'unité paysagère des Evoissons comprend **plateaux et vallées dont celle des Evoissons.**

Les **plateaux** sont occupés par des **grandes cultures** : céréales, colza, betterave, mais aussi pois, trèfle, lin.

Les fonds de talwegs dont les derniers reliefs viennent se fondre dans le plateau, servent de transition entre les grandes étendues du plateau agricole et les vallées plus marquées au nord. Les vallées présentent un relief assez doux où les masses boisées sont des éléments omniprésents. Les vues alternent donc entre séquences fermées dans les fonds de talwegs et vues ouvertes à la jonction avec le plateau agricole. Le rythme imposé est celui des fenêtres laissées par les masses boisées et qui permettent des plus ou moins grandes perspectives sur les paysages alentours.

Les villages sont entourés d'une ceinture arborée de laquelle émerge le clocher de l'église du village. Des routes de desserte locale empruntent les vallées. La route principale est la RD901 traversant le plateau pour relier Grandvilliers à Poix-de-Picardie au nord.

Données de l'atlas de paysage de la Somme

L'**ensemble des fonds de vallée** est identifié **paysage emblématique** dans l'atlas des paysages de la Somme : ruisseau des Parquets à 5 km à l'ouest du site éolien et ruisseau des Evoissons aval à 11 km à l'ouest.

Les **vues vers le site** étudié ne s'organisent que depuis les **plateaux** sur les limites de ces paysages emblématiques, les **enjeux visuels** sont **nuls depuis les fonds de vallées.**

Plusieurs points de vue sur et dans la vallée sont notés dans l'atlas des paysages de la Somme. Aucun panorama n'est orienté en direction du site étudié.

Dans la vallée des Evoissons, le parc éolien d'Oresmaux est visible ponctuellement. Des vues sur le site étudié peuvent s'organiser depuis cette même portion de route.

Rapport au site éolien étudié

La **sensibilité est modérée depuis les plateaux à l'ouest** de la vallée de la Selle (vues intermédiaires du site dans le prolongement des parcs existants le long de l'A16), **faible** en s'éloignant et **depuis les fonds de vallée.**

NB: Cette unité paysagère comprend le plateau de Belleuse, où les vues du site sont relativement proches.



Fig. 45 Vallées sèches cultivées, boisements et éoliennes : vue depuis la D1001 vers Saint-André-Farivillers



Fig. 46 Éoliennes : vue depuis la D916 au nord de Wavignies



Fig. 47 Usoir et grange sur rue, habitat traditionnel en bois et torchis, Blancfossé



Fig. 48 Mare et jeu de balle : aménagements traditionnels des villages, le Crocq

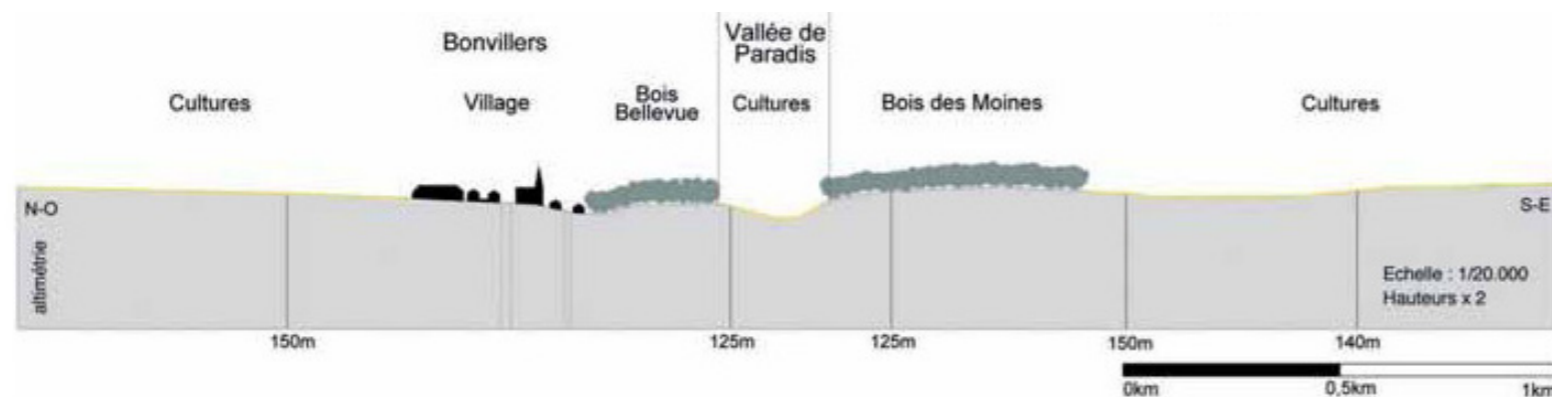


Fig. 49 Schéma d'organisation du Plateau du Pays de Chaussée, Atlas des Paysages de l'Oise

### Localisation de l'unité

Cette unité paysagère occupe **la partie sud de l'aire d'étude**. Le plateau est entaillé par la vallée de la Selle à l'ouest du site et la vallée de la Noye à l'est, et par la vallée de la Brèche au sud.

A l'ouest, le plateau du Pays de Chaussée laisse peu à peu la place au plateau de la Picardie verte, qui appartient au même grand ensemble du Plateau Picard, qui couvre tout le grand nord-ouest du département de l'Oise. Au sud-ouest, le plateau est limité par la vallée du Thérain.

### Caractéristiques de l'unité

Le plateau du Pays de Chaussée est caractérisé par la présence de **nombreuses vallées sèches** alimentant les vallées humides. Il s'agit de la partie la plus vallonnée du Plateau Picard.

Le relief le plus élevé s'étend d'est en ouest entre Breteuil et Crèvecœur-le-Grand, et du nord au sud le long de l'autoroute A16.

C'est un **territoire de grandes cultures** qui occupent tant le plateau que les vallées sèches. Le plateau est ponctué de boisements qui soulignent les reliefs. Ils s'implantent en effet sur les rebords de plateaux et versants des vallées correspondant aux affleurements de craie. Quelques boisements importants sont présents : bois de Maignelay, bois de la Morlière... Les rideaux correspondant à des fines bandes arbustives ou boisées sont installés en plein champ au niveau de micro-décrochements topographiques.

Les prairies sont rares et localisées sur quelques reliefs (exemple de la butte de Coivrel) ou dans les vallons (exemple de Lataule).

Les bourgs se répartissent dans l'espace rural, sur le plateau ou dans les vallées sèches. Ils sont caractérisés par la présence de fermes à cour fermée avec des granges alignées sur les rues, avec présence d'un usoir (bande souvent enherbée entre les murs et la chaussée). Usoirs, mares, mails, fermes à cour carrée, châteaux d'eau sont identitaires des villages. Les fermes sont typiques de la Picardie : la cour carrée est délimitée par des bâtiments agricoles sur les côtes tandis que la maison d'habitation est en fond de cour, fermant ainsi le fond de la cour et la séparant du jardin qui donne sur le plateau. Un grand porche ouvre la cour sur la rue. Ainsi lorsque les porches sont fermés très peu de maisons sont visibles depuis la rue.

Traditionnellement les constructions étaient en bois et torchis, sur un soubassement en pierre. Aujourd'hui la brique a remplacé le bois et le torchis.

Les **routes majeures** de cette unité sont :

- **l'autoroute A16 entre Beauvais et Amiens,**
- **la RD 1001** qui traverse l'aire d'étude rapprochée à l'est du site. Elle relie **Beauvais à Amiens**, mais fait un crochet vers l'est pour traverser la ville de Breteuil,
- **la D930** Montdidier / Breteuil / Crèvecœur-le-Grand / Marseille-en-Beauvaisis,
- **la D916** Breteuil / Saint Just-en-Chaussée.



Fig. 50 Vue vers le nord depuis la D916 au sud de Breteuil - secteur représentatif de l'Atlas des Paysages de l'Oise. Eglise de Vendeuil site d'intérêt ponctuel et repère paysager.



Fig. 51 Vue vers Caply depuis le sud sur la D1001 - Paysage singulier de l'Atlas des Paysages de l'Oise.



Fig. 52 Vue vers le nord depuis le nord d'Ansauvillers : Chaussée-Brunehaut, perspective emblématique de l'Atlas des Paysages de l'Oise.

### Organisation des vues

Les **boisements** interviennent dans l'organisation des vues. Ils **créent des plans** dans les **vues lointaines sur le paysage de grandes cultures**. Les bandes boisées forment en effet un horizon plus ou moins lointain et accompagnent les jeux de relief.

Le vallonnement du plateau entraîne une alternance de vues ouvertes, sur les points hauts, et de vues plus restreintes dans les vallées sèches.

De nombreux parcs éoliens sont déjà construits et accordés au sein de cette unité paysagère.

**A partir du sud de Breteuil, le plateau descend progressivement vers Beauvais.** Le site étudié n'est plus visible.

### Données atlas des paysages de l'Oise et de la Somme

Le **secteur autour de la RD916 au sud-ouest de Breteuil** est identifié **paysage représentatif** (Fig. 50). Le **site** étudié est localisé **en arrière-plan du front boisé, à 12 km environ**.

Autour de **Caply**, le paysage est noté « paysage singulier » (Fig. 51). Le site étudié n'est pas visible depuis ce secteur, masqué par les boisements et le relief. Les **enjeux visuels sont nuls**.

La **Chaussée Brunehaut** entre Saint Just-en-Chaussée, Ansauvillers et Bonvillers est identifiée comme « perspective emblématique », site d'intérêt ponctuel et paysage représentatif. Le parc éolien de Camprémy Bonvillers se situe à l'ouest de cette perspective. Le **site étudié** de Tilloy-lès-Conty et Le Bosquel étant situé **à plus de 18 km au nord** de cette chaussée, la **sensibilité est très faible** (Fig. 52).

### Rapport au site éolien étudié

La **sensibilité** est **modérée depuis les plateaux**.  
**En s'éloignant** du site, **la sensibilité est faible**.



Fig. 53 Parcs éolien de Sommereux. Vue vers le nord depuis la D124 à Grandvilliers

### Localisation de l'unité

Le plateau de la Picardie Verte occupe le sud-ouest de l'aire d'étude, dans le périmètre éloigné. Le plateau picard se situe essentiellement en dehors de l'aire d'étude. La partie comprise dans le périmètre éloigné présente des caractéristiques similaires au plateau de la Picardie Verte.

### Caractéristiques

**Vaste plateau situé entre les grandes vallées de la Selle et du Thérain, le plateau Picard dévoile différents paysages.**

A l'ouest, le plateau présente un relief plus ondulé (Picardie Verte) qui s'estompe progressivement vers l'est (Pays de Chaussée). Les grandes cultures (blé, maïs, colza, betteraves, lin...) décomposent le plateau en un patchwork de couleurs, ponctué par les bourgs disséminés sur le plateau. Le plateau est traversé par des axes routiers rectilignes : RD901 (axe sud / nord : Saint-Omer-en-Chaussée / Grandvilliers / Poix-de-Picardie), RD930 (axe est/ouest : Breteuil / Crèvecœur-le-Grand / Gerberoy), RD7 (axe sud / nord-ouest : Marseille-en-Beauvaisis / Feuquières). Les bourgs principaux sont Crèvecœur-le-Grand (en dehors de l'aire d'étude), Grandvilliers et Feuquières. L'habitat est regroupé en bourgs (bourgs-rue ou bourgs organisés autour d'une place), avec un maillage peu dense. Les bourgs ou groupe de bourgs sont en effet souvent séparés par de grands espaces agricoles ouverts.

A l'échelle de l'unité, le paysage est ouvert (grandes étendues agricoles), avec des massifs boisés soulignant les vallées. Ces boisements de superficie variable découpent les vues en plans. Les fonds de vallées ne sont pas lisibles depuis le plateau. Dans les vallées les vues sont plus cloisonnées et cadrées dans la vallée par les rebords du plateau.

Dans la Picardie Verte, les bourgs sont souvent accompagnés d'une ceinture bocagère typique de la Picardie Verte. Ces espaces comprennent des prairies (élevage bovin), jardins et vergers. Les villages apparaissent par leur masse végétale de laquelle s'érige le clocher. Les habitations du bourg sont souvent masquées par la ceinture arborée sauf pour les habitations plus récentes construites au-delà. La Picardie Verte est caractérisée par ses espaces bocagers autour des bourgs et par un relief souple.

Plusieurs parcs éoliens sont présents dans cette unité paysagère, et en particulier le parc à l'est de Grandvilliers, construit fin 2014.

Au sein de ce plateau, l'Atlas des Paysages de l'Oise définit un secteur de paysage emblématique intitulé « Paysage d'urbanisme herbager de la Picardie Verte ». Il se caractérise par des villages rue, accompagnés de leurs courtils (couronne herbagère constitué de près et/ou vergers). Plusieurs points de vue sur le paysage de plateau sont définis par l'Atlas des Paysages de l'Oise.

### Rapport au site éolien étudié

Les vues depuis le plateau picard sont ouvertes. Des **vues lointaines** s'organisent sur le site étudié.

**Du fait de la distance, la sensibilité est très faible.**



Fig. 54 Vallée de l'Avre au sud de Moreuil



Fig. 57 Paysage de la vallée de l'Avre. Vue vers l'est depuis la sortie de Malpart (axe de découverte et paysage emblématique de vallée définis dans l'Atlas des paysages de la Somme).



Fig. 55 Eglise de Moreuil



Fig. 56 Bourg de Grivesnes



Fig. 58 Vue vers l'ouest depuis la RD935 à l'entrée nord de La Neuville-Sire-Bernard (axe de découverte et paysage emblématique de vallée définis dans l'Atlas des paysages de la Somme). Coteau en pente douce.



Fig. 59 Vue vers la vallée de l'Avre depuis la D920 à l'ouest de Moreuil. Point de vue de l'atlas des paysages (axe de découverte et paysage emblématique de vallée définis dans l'Atlas des paysages de la Somme).

### Localisation de l'unité

L'unité paysagère de l'Avre et des Trois Doms occupe la partie **est de l'aire d'étude, dans le périmètre éloigné**. Elle commence à **10 km à l'est du site éolien**.

### Caractéristiques

L'unité regroupe la **vallée de l'Avre et celle de son affluent Les Trois Doms, et les plateaux de grandes cultures** qu'elles traversent. A Pierrepont-sur-Avre les coteaux des vallées sont des points d'observation de la confluence des deux rivières.

La vallée de l'Avre présente une dissymétrie nette entre son versant nord relativement continu sur lequel fût aménagé une route desservant les bourgs en fond de vallée tandis que le versant sud est entaillé par des vallées sèches dont les versants sont boisés ou occupés de larris. Elle est encaissée d'environ 60m par rapport au plateau et son fond de vallée atteint 1 km de large. L'occupation humaine de la vallée est ancienne.

Les routes suivant la vallée offrent des vues en belvédère tandis que d'autres la traversent. Dans les vallées, l'ambiance est tout autre que celle du plateau : vues courtes, routes sinueuses, paysages ombragés. La populiculture limite les vues transversales dans les vallées.

A Moreuil, l'église est un exemple d'architecture religieuse de Picardie : églises reconstruites en béton-armé et briques comme celle de Roye (Fig. 55). Du château de Moreuil reste aujourd'hui deux tours en brique.

### Données de l'atlas de paysage de la Somme

#### Paysage emblématique : Grivesnes et la vallée de Septoutre

La vallée de Septoutre est un ancien affluent de la vallée de l'Avre (Fig. 56). Aujourd'hui, asséchée, elle conserve tout de même son ambiance de vallée, du fait de l'humidité du fond de vallée et de la végétation présente. Différents villages tel que Grivesnes, se sont installés sur le coteau ou en rebord de plateau, face à la vallée. Ces implantations étaient stratégiques : être suffisamment proche de l'eau, sans en avoir les inconvénients (zones historiquement marécageuses...). **A 16 km à l'est du site éolien**, cette vallée ne présente **aucune sensibilité** par rapport au projet.

Les **autres sites identifiés dans l'atlas des paysages** sont à **plus de 20 km** du site éolien.

#### Rapport au site éolien étudié

Les **vues dans les vallées** dont celle de l'Avre sont **cadrées** par des coteaux. Les **enjeux visuels** sont **nuls** depuis les **fonds de vallée**.

Des **vues lointaines** pourront s'organiser **ponctuellement** depuis les **plateaux**. La **sensibilité** est **faible sous l'influence de la distance**.



Fig. 60 Centre ville d'Amiens, bâti en brique (vue sur la cathédrale depuis l'avenue Saint-Fuscien)



Fig. 61 Centre ville d'Amiens, Tour Perret



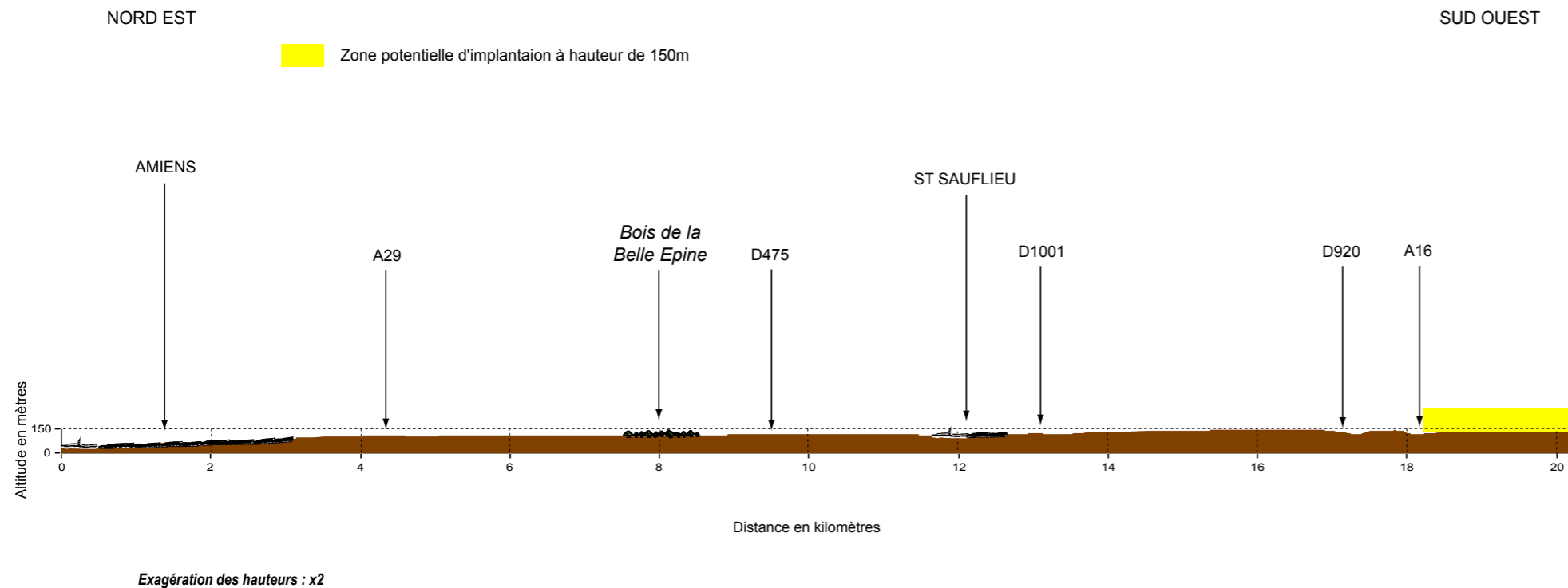
Fig. 62 Centre ville d'Amiens, hortillonnages



Fig. 64 Centre ville d'Amiens, quartier Saint-Leu



Fig. 63 Panorama sur Amiens depuis le haut de la tour de la cathédrale. Vue vers le sud.



Coupe 3. Coupe entre le centre-ville d'Amiens et le site éolien

Localisation de l'unité

La Ville d'Amiens est bâtie dans la vallée de la Somme, au **nord de l'aire d'étude, dans le périmètre éloigné**, à environ 17 km du site étudié.

Caractéristiques de la sous-unité « ville d'Amiens »

La ville d'Amiens est bâtie à la **confluence de la Somme, de l'Avre et de la Selle**. Elle structurée par son **histoire** antique, médiévale, industrielle, sa réorganisation de la Seconde Reconstruction et ses aménagements plus récents. Amiens présente les **caractéristiques paysagères d'une agglomération** : infrastructures routières avec contournement, zones industrielles et d'activités, centre urbain ancien, périurbanisation...

La **vallée de la Basse-Somme à l'ouest d'Amiens** est historiquement occupée par l'Homme et a longtemps été un **axe commercial reliant la Manche à Paris** (par le fleuve, la route, le chemin de fer, le canal).

Amiens s'identifie par son architecture et par la présence de la vallée de la Somme.

- **Bâti en brique rouge**, la **tour Perret** symbolise la **Reconstruction suite aux conflits du 20<sup>ème</sup> siècle**.

- La **vallée de la Somme** est présente dans la ville et y apporte des espaces spécifiques : les hortillonnages, anciens jardins maraîchers aujourd'hui espaces récréatifs, touristiques et réserves de nature.

Organisation des vues

Les **vues** au sein des rues de la ville sont **cadrées par le bâti**. Dans les **hortillonnages**, la **végétation** ferme les vues au sein de cet espace de la vallée de la Somme.

Des **vues d'ensemble sur les plateaux** autour de la ville s'organisent depuis les **accès à Amiens**.

La **cathédrale** offre un **panorama** à 360° sur Amiens depuis le haut de ses tours.

Données de l'atlas des paysages de la Somme

Les **paysages des hortillonnages** sont définis **emblématiques** dans l'**Atlas des paysages de la Somme**. Amiens est définie en tant que site d'intérêt, avec les routes d'accès à la ville comme axes de découverte.

Les vues du **site étudié** depuis le **panorama** depuis le **haut de la tour de la cathédrale, sont limitées** par la distance, les ondulations du relief, la végétation et le bâti.

Rapport au site éolien étudié

La présence du **maillage urbain** et la **distance au site étudié** induisent des **enjeux visuels nuls depuis le cœur de la ville**. Il en est de même depuis les hortillonnages (vues cloisonnées par la végétation).

La **sensibilité** est **très faible** depuis les **points hauts** bénéficiant de vues sur le plateau (vues depuis les immeubles, depuis les coteaux, les tours de la cathédrale...) car il s'agit de **vues lointaines** sur le site étudié (environ 19 km).



Fig. 65 Vue vers le sud-est depuis le Château de Revelles



Fig. 66 Vue vers le sud est depuis la D1029 à l'est de Quevauvillers

### Localisation de l'unité

L'Amiénois - plateau du Saint Landon concerne l'**extrémité nord-ouest de l'aire d'étude**. Il s'étend essentiellement en dehors du périmètre éloigné, au nord de Poix-de-Picardie.

### Caractéristiques

Le **plateau** du Saint Landon est **découpé** par des **vallées affluentes à la Somme**, prolongé par un réseau de vallées sèches. Le paysage est caractérisé par des grandes cultures sur les plateaux, avec des cordons boisés soulignant le tracé des vallées. Des bosquets ponctuent les étendues cultivées.

Les vallées sont dissymétriques, avec les versants sud et est pentus souvent boisés, et les versants nord et ouest doux, cultivés avec présence de rideaux de végétation (fines bandes arbustives perpendiculaires à la pente séparant les parcelles). Les versants les plus pentus conservent des larris (pelouses calcicoles caractéristiques). Dans les fonds de vallées des prairies bocagères (élevage bovin) et des parcelles de populiculture s'ajoutent aux cultures.

L'habitat se répartit sur le plateau et dans les vallées. Les bourgs sur plateau ont une typologie de villages-bosquets. Les bourgs et autres éléments verticaux du plateau (ligne à haute-tension, château d'eau...) sont des points d'appel dans le paysage.

### Données de l'atlas de paysage de la Somme

La **D1029** entre Poix-de-Picardie et Quevauvillers, identifiée axe de découverte dans l'atlas des paysages de la Somme, présente ponctuellement des **vues lointaines vers le site étudié à 12 km**, plus précisément au nord de Poix-de-Picardie et à l'est de Quevauvillers (Cf. Fig. 65).

Le **vallon entre Courcelles et Moyencourt**, identifié paysage emblématique de l'atlas des paysages, ne présente **aucune vue possible vers le site**.

### Rapport au site éolien étudié

Les vues sont ouvertes depuis la **D1029** sur le plateau de l'Amiénois. Le site peut être ponctuellement visible en **vue lointaine (>12km)**.

La **sensibilité est faible sous l'influence de la distance**.





Fig. 67 Praires et saules têtards dans le fond de vallée (Eaucourt-sur-Somme)



Fig. 68 Vue vers le sud depuis la RD1001. Autoroute A16 et parc éolien



Fig. 69 Vallée de la Somme depuis le nord de Saint-Sauveur. Vue vers le sud.

### Localisation de l'unité

L'aire d'étude est concernée par la sous-unité de la vallée de la Basse-Somme. Elle s'étend en limite nord de l'aire d'étude éloignée.

### Caractéristiques

**D'une largeur allant jusqu'à 3 km, orientée selon un axe sud-est / nord-ouest, la vallée est encaissée de parfois 100 m par rapport au plateau. Un réseau de vallées perpendiculaires incise ses coteaux.**

La Somme à l'aval d'Amiens a longtemps été un axe d'échange entre la Manche et Paris. Le fleuve, la route (RD901, RD3), le chemin de fer, le canal s'y juxtaposent. Le commerce fût facilité par ces voies de communication (exploitation de la tourbe dans la vallée, puis industries textiles à Abbeville, Flixecourt, Pont-Rémy...). La présence de châteaux informe de la prospérité industrielle de cette portion de la vallée de la Somme.

L'utilisation de la vallée comme axe de circulation et comme limite territoriale est ancienne, comme en témoigne la présence d'oppida gallo-romains. Plus récemment, la Somme constitua aussi le front de la Seconde guerre mondiale dont on lit les traces dans l'architecture en brique de la reconstruction (Abbeville rasé à plus de 75% par exemple, source Atlas des paysages de la Somme).

Le fond de vallée est occupé par de nombreux étangs issus de l'exploitation de la tourbe, et par des pâtures. Peupleraies, et arbres accompagnant le fleuve, les étangs, le canal définissent un fond de vallée boisé, qui contraste avec le paysage des plateaux ouverts et cultivés l'encadrant. La vallée de la Somme est un territoire de loisir et de tourisme (étangs de pêche, tourisme fluvial...).

Les bourgs se répartissent le long de la vallée, en pied de coteau, souvent à des lieux de traversée de la Somme. Le fleuve ne se découvre d'ailleurs que depuis les points de franchissement. A l'échelle de l'aire d'étude, Ailly-sur-Somme est la ville principale de cette unité.

La RD1001 et l'autoroute A16 Amiens / Abbeville suivent l'axe de la vallée, sur le plateau au nord (plateau du Ponthieu).

La vallée se découvre aussi depuis les routes traversant la Somme, et celles suivant le linéaire de la vallée. Les enjeux visuels du site éolien étudié sont nuls depuis le fond de vallée, sous l'influence du relief et de la distance.

### Données de l'atlas des paysages

L'atlas des paysages de la Somme identifie de nombreux points de vue depuis le coteau nord de la vallée vers le sud.

#### Rapport au site éolien étudié

Les vues dans la vallée de la Somme sont cadrées par des coteaux. Le site éolien étudié est **reculé de 20km** de la vallée. La **sensibilité** est **nulle depuis le fond de vallée** sous l'influence des jeux de relief, de la végétation et de la distance (vues fermées).

Depuis les coteaux nord offrant des belvédères sur la Somme, la **sensibilité est très faible** étant donné l'éloignement du site éolien.

Les Atlas des Paysages de la Somme et de l'Oise précisent les évolutions des paysages de l'aire d'étude :

- La **pression urbaine** :

Les bourgs s'étendent par la construction de nouvelles habitations sous l'influence des villes de l'aire d'étude. Les nouvelles habitations sont souvent construites en dehors de la ceinture arborée des villages ruraux et ont des vues directes sur le paysage de plateau. Les composantes de l'urbanisme villageois (mares, usoirs, tours de ville, ferme à cour avec grange...) ont tendance à disparaître.

- L'**évolution agricole** :

Le nombre de prairies d'élevage diminue sur le plateau, en lien avec une augmentation des parcelles cultivées. Les structures bocagères autour des bourgs, les larris et rideaux de végétation dans les vallées sont aussi en régression. Dans les vallées, l'enfrichement des parcelles se lit sur les coteaux.

Les trames parcellaires du plateau s'agrandissent sous l'influence de la mécanisation (grandes cultures). Des bâtiments agricoles, traditionnellement bâtis dans les bourgs, sont construits en dehors des bourgs.

- La **disparition des larris** (pelouses sur les coteaux calcaires) dans les vallées sous l'influence de l'abandon de l'élevage. Les larris sont remplacés par des boisements.

- Le **développement d'infrastructures** :

Les routes ont été modernisées, notamment avec la création de l'autoroute A16 en 1994. Ainsi la sortie d'autoroute à la hauteur de Conty et Ailly a été ouverte en 2006 seulement. Des projets de zone d'activité existe, comme celle du Bosquel à la sortie de l'autoroute.

- La **création de parcs éoliens** : plusieurs parcs sont en exploitation, ou accordés, et d'autres sont en étude. Les parcs éoliens ont participé à l'évolution des paysages depuis une dizaine d'années.

# 1.2. L'organisation du paysage et des vues

## 1.2.2. Unités paysagères : Synthèse

Le tableau ci-dessous est accompagné de la carte «Carte 19. Synthèse du contexte paysager dans le périmètre éloigné», page 52.

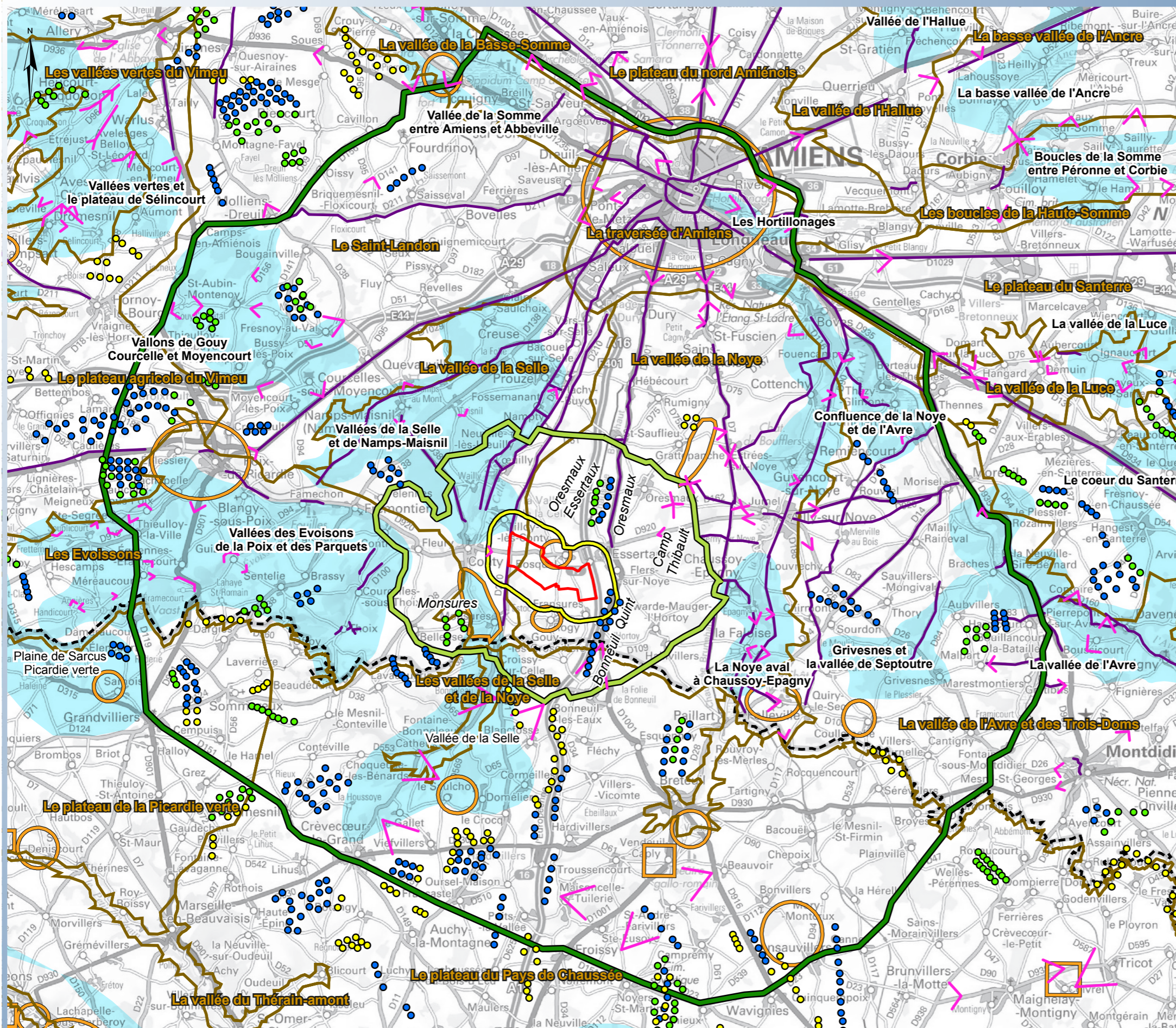
Unité paysagère	Caractéristiques	Enjeux de l'unité paysagère	Sensibilité vis à vis du site éolien
vallée de la Noye	<p>Convergeant vers Amiens, la vallée de la Noye <b>comprend le site étudié</b> et constitue la majeure partie du périmètre immédiat.</p> <p>L'unité paysagère de la vallée de Noye se compose du <b>grand plateau situé entre la Noye et la Selle</b>, qui descend en pente douce vers l'est. Ce plateau linéaire, orienté nord-sud est la <b>porte sud d'Amiens</b>. Les grandes infrastructures telles que l'ex-RN1 et l'A16 traversent ce plateau pour rejoindre Amiens et créent des perspectives visuelles sur le territoire.</p> <p>La présence de <b>nombreux boisements</b> crée des jeux de cadrage, donnant un côté intimiste à ce grand plateau.</p> <p>La <b>vallée de la Noye</b> possède des coteaux dissymétriques. Ainsi, le coteau oriental est constitué d'une pente douce, cisailé de vallées sèches, tandis que l'autre coteau est très abrupt.</p>	<p><b>Paysage emblématiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Noye aval à Chaussoy-Epagny et la Faloise. Trois point de vue tournés vers le site sont identifiés ainsi que des axes routiers à proximité directe ou traversant le site.</li> <li>- La confluence de la Noye et de l'Avre.</li> </ul> <p><b>Sites d'intérêt ponctuel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bourgs de Rogy et Le Bosquel</li> </ul> <p><b>Axes de découverte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A16, D920 et D 1001 à proximité directe ou traversant le site</li> <li>- GR 123 et GR 124 en périphérie du périmètre rapproché.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Sensibilité faible (vallée)</b></p> <p>Sensibilité faible depuis la vallée. Site localisé à plus de 14 km des points de vue identifiés par l'Atlas des Paysages, vues fermées depuis les paysages emblématiques. Sensibilité faible ou nulle depuis les fonds de vallée. Implantés dans la vallée, les autres axes de communication emblématiques ne présentent aucune sensibilité par rapport au site étudié.</p> <hr/> <p style="text-align: center;"><b>Sensibilité modérée à forte (plateau)</b></p> <p>Sensibilité modérée à forte depuis le plateau à l'ouest de la vallée. Sensibilité résidant dans la répartition des parcs éoliens autour des bourgs. Lecture du site dans le paysage éolien du plateau, sur l'axe structurant de l'autoroute A16. Site localisé à proximité directe des axes routiers majeurs A16, D920 et D1001. Vues proches depuis ces routes, les bourgs du plateau et les GR123 et 124. Présence de sites d'intérêt ponctuels définis dans l'Atlas des paysages à moins de 2 km du site avec vues sur le site. Sensibilité s'atténuant en s'éloignant du site dans le périmètre éloigné.</p>
vallée de la Selle	<p>La vallée de la Selle <b>comprend le site étudié</b>.</p> <p>Orientée nord-sud, cette vallée s'étend sur 36 km de longueur. Cette vallée aux versants doux est caractérisée par un fond de vallée humide (marais, peupleraies, prairies), des versants et rebords de plateaux boisés. Les deux versants de la vallée sont dissymétriques : le côté oriental est plus abrupt.</p> <p>Les plateaux, consacrés aux grandes cultures, présentent des vues ouvertes. Leur diversité crée cependant une mosaïque de couleur tout au long de l'année. Les vallées sont cultivées en prairie, avec présence d'élevage bovin.</p> <p>La vallée est anciennement occupée par l'Homme (nombreux vestiges gallo-romains...). C'est aussi une vallée au passé industriel (moulins, travail du textile). Aujourd'hui, la vallée propose de nombreuses activités de loisirs liées aux étangs (pêche, chasse, base nautique à Lœuilly) ou au cheval (centre d'attelage de Conty, poney club d'Essertaux, Conty ou Plachy...)</p>	<p><b>Paysage emblématiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Selle entre Crèvecœur-le-Grand et Croissy-sur-Celle. Les vues en direction du site étudié sont fermées depuis le fond de vallée. Des vues sur le site peuvent s'organiser depuis les points hauts. Trois panoramas sont identifiés au sein de ce paysage emblématique, mais ils ne sont pas tournés vers le site.</li> <li>- La Selle entre Wailly et Tilloy-les-Conty. Le hameau de Wailly, son église et son château remarquables se détachent à la rupture de pente. La vue depuis la RD38 permet de comprendre cette composition du paysage.</li> <li>- La vallée de Namps-Maisnil et Creuse</li> </ul> <p><b>Sites d'intérêt ponctuel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La vallée entre Croissy et Monsures est identifiée «site d'intérêt ponctuel». Les vues dans cette vallée sont cadrées par le relief et les boisements, la sensibilité est faible.</li> </ul> <p><b>Axes routiers :</b> la D 210 et la N29 offrent des panoramas aux vues larges sur le territoire.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Sensibilité faible (vallée, périmètre éloigné)</b></p> <p>Sensibilité faible depuis la vallée en s'éloignant du site à l'échelle du périmètre éloigné : vues cadrées par le relief et la végétation depuis les fonds de vallées.</p> <hr/> <p style="text-align: center;"><b>Sensibilité modérée à forte (plateau)</b></p> <p>Sensibilité modérée à forte depuis le plateau à l'est et à l'ouest de la vallée. Sensibilité résidant dans la répartition des parcs éoliens autour des bourgs. Lecture du site dans le paysage éolien du plateau : vues du site avec les autres parcs éoliens depuis les axes routiers offrant des panoramas : RD38, D210 et N29. Vues depuis l'habitat proche sur le plateau. Sensibilité s'atténuant en s'éloignant du site dans le périmètre éloigné.</p> <hr/> <p style="text-align: center;"><b>Sensibilité modérée (secteur Est du site) à forte (secteur Ouest du site) depuis la vallée dans le périmètre rapproché</b></p> <p>Sensibilité forte depuis la vallée pour le secteur Ouest du site localisé en rebord de plateau, et modérée pour le secteur Est plus en recul de la vallée. Vues vers le site possibles depuis le paysage emblématique de la vallée de la Selle entre Croissy et Crèvecœur-le-Grand. Présence des bourgs de Conty, Wailly et Tilloy-lès-Conty définis en tant que sites d'intérêt dans l'Atlas des paysages dans le périmètre rapproché.</p>

Unité paysagère	Caractéristiques	Enjeux de l'unité paysagère	Sensibilité vis à vis du site éolien
Les Evoissons	<p>La vallée des Evoissons se situe dans la partie <b>ouest de l'aire d'étude</b> et s'étend <b>au-delà du périmètre éloigné</b>. L'unité paysagère comprend plateaux et vallées dont celle des Evoissons.</p> <p>Les plateaux sont occupés par des grandes cultures : céréales, colza, betterave, mais aussi pois, trèfle, lin. Les vallées présentent un relief assez doux où les masses boisées sont des éléments omniprésents. Les vues alternent donc entre séquences fermées et vues ouvertes à la jonction avec le plateau agricole. Les villages sont entourés d'une ceinture arborée de laquelle émerge le clocher de l'église du village.</p> <p>Le rythme imposé est celui des fenêtres laissées par les masses boisées et qui permettent des <b>perspectives</b> plus ou moins grandes sur les paysages alentours.</p>	<p>L'<b>ensemble des fonds de vallée</b> est identifié <b>paysage emblématique</b> dans l'atlas des paysages de la Somme : ruisseau des Parquets à 5 km à l'ouest du site éolien et ruisseau des Evoissons aval à 11 km à l'ouest.</p> <p>Les <b>vues</b> vers le site étudié ne s'organisent que <b>depuis les plateaux</b> sur les limites de ces paysages emblématiques, les enjeux visuels sont nuls depuis les fonds de vallées. Aucun panorama n'est orienté en direction du site étudié.</p> <p>Dans la vallée des Evoissons, le parc éolien de Bonneuil est visible ponctuellement depuis la D920 au nord de Contre. Des vues sur le site étudié peuvent s'organiser depuis cette même portion de route.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Sensibilité faible</b></p> <p>En s'éloignant et depuis les fonds de vallée.</p> <hr/> <p style="text-align: center;"><b>Sensibilité modérée</b></p> <p><b>Depuis les plateaux à l'ouest</b> de la vallée de la Selle (vues intermédiaires du site dans le prolongement des parcs existants le long de l'A16). Cette unité paysagère comprend le plateau de Belleuse, où les vues du site sont relativement proches. La sensibilité s'atténue en s'éloignant.</p>
Le Plateau du Pays de Chaussée	<p>Cette unité paysagère occupe la <b>partie sud de l'aire d'étude</b>. Le plateau est entaillé par la vallée de la Selle à l'ouest du site et la vallée de la Noye à l'est, et par la vallée de la Brèche au sud.</p> <p>C'est un territoire de grandes cultures qui occupent tant le plateau que les vallées sèches. Le plateau est ponctué de boisements qui soulignent les reliefs</p>	<p>Le secteur autour de la RD916 au sud-ouest de Breteuil est identifié paysage représentatif. Le site étudié est localisé en arrière-plan du front boisé, à 12 km environ.</p> <p>Axe de l'église de Vendeuil, recensée site d'intérêt ponctuel et repère paysager. Autour de Caply, le paysage est noté «paysage singulier».</p> <p>La Chaussée Brunehaut entre Saint Just-en-Chaussée, Ansauvillers et Bonvillers est identifiée comme «perspective emblématique», site d'intérêt ponctuel et paysage représentatif.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Sensibilité modérée</b></p> <p>Les sensibilités sont modérées depuis les plateaux. Le parc éolien se lira dans un ensemble éolien déjà dense, dans l'axe structurant de l'autoroute A16. La sensibilité s'atténue en s'éloignant.</p> <p>En s'éloignant du site, les enjeux visuels sont nuls depuis les fonds de vallée.</p>
Le plateau Picard : la Picardie verte	<p>Le plateau de la Picardie Verte occupe le sud-ouest de l'aire d'étude, dans le périmètre éloigné.</p> <p>Le paysage est ouvert (grandes étendues agricoles), avec des massifs boisés soulignant les vallées. Ces boisements de superficie variable découpent les vues en plans. Les fonds de vallées ne sont pas lisibles depuis le plateau.</p>	<p>Au sein de ce plateau, l'Atlas des Paysages de l'Oise définit un secteur de paysage emblématique intitulé « Paysage d'urbanisme herbager de la Picardie Verte ». Il se caractérise par des villages rue, accompagnés de leurs courtils (couronne herbagère constitué de prés et/ou vergers).</p> <p>Plusieurs points de vue sur le paysage de plateau sont définis par l'Atlas des Paysages de l'Oise.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Sensibilité très faible</b></p> <p>Les vues depuis le plateau picard sont ouvertes. Des vues lointaines s'organisent sur le site étudié. Du fait de la distance, la sensibilité est très faible.</p>
Vallée de l'Avre et des Trois Doms	<p>L'unité paysagère de l'Avre et des Trois Doms occupe la partie est de l'aire d'étude, dans le périmètre éloigné. Elle commence à 10 km à l'est du site éolien.</p> <p>L'unité regroupe la vallée de l'Avre et celle de son affluent Les Trois Doms, et les plateaux de grandes cultures qu'elles traversent. Les routes suivant la vallée offrent des vues en belvédère tandis que d'autres la traversent.</p>	<p><b>Paysage emblématique :</b> - Grivesnes et la vallée de Septoutre (ancien affluent de l'Avre).</p> <p>Les autres sites identifiés dans l'atlas des paysages sont à plus de 20 km du site éolien.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Sensibilité faible</b></p> <p>Les vues dans les vallées dont celle de l'Avre sont cadrées par des coteaux. Les enjeux visuels sont nuls depuis les fonds de vallée. Des vues lointaines pourront s'organiser ponctuellement depuis les plateaux.</p>
La vallée de la Somme : Amiens	<p>La Ville d'Amiens est bâtie dans la vallée de la Somme, au nord de l'aire d'étude, dans le périmètre éloigné, à environ 17 km du site étudié.</p> <p>La ville d'Amiens est bâtie à la confluence de la Somme, de l'Avre et de la Selle. Elle présente les caractéristiques paysagères d'une agglomération : infrastructures routières avec contournement, zones industrielles et d'activités, centre urbain ancien, périurbanisation...</p>	<p>Les paysages des Hortillonnages sont définis <b>emblématiques</b> dans l'Atlas des paysages de la Somme.</p> <p>Amiens est définie en tant que site d'intérêt, avec les routes d'accès à la ville comme axes de découverte. Des vues d'ensemble sur les plateaux autour de la ville s'organisent depuis les accès à Amiens.</p> <p>Les vues du site étudié depuis le panorama depuis le haut de la tour de la cathédrale (à environ 19 km vers le sud-est), sont limitées par la distance, les ondulations du relief, la végétation et le bâti.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Sensibilité très faible</b></p> <p>La présence du maillage urbain et la distance au site étudié induisent des enjeux visuels nuls depuis le cœur de la ville. Il en est de même depuis les hortillonnages (vues cloisonnées par la végétation).</p> <p>La sensibilité est très faible depuis les points hauts bénéficiant de vues sur le plateau (vues depuis les immeubles, depuis les coteaux, les tours de la cathédrale...), car il s'agit de vues lointaines sur le site étudié (&gt; 20 km).</p>

<p><i>Le plateau du Saint-Landon</i></p>	<p>L'Amiénois - plateau du Saint-Landon concerne l'extrémité nord-ouest de l'aire d'étude. Il s'étend essentiellement en dehors du périmètre éloigné, au nord de Poix-de-Picardie.</p> <p>Le plateau du Saint-Landon est découpé par des vallées affluentes à la Somme, prolongées par un réseau de vallées sèches. Le paysage est caractérisé par des grandes cultures sur les plateaux, avec des cordons boisés soulignant le tracé des vallées. Des bosquets ponctuent les étendues cultivées.</p>	<p>La D1029 entre Poix-de-Picardie et Quevauvillers, identifiée <b>axe de découverte</b> dans l'atlas des paysages de la Somme, présente ponctuellement des vues lointaines vers le site étudié à 12 km, plus précisément au nord de Poix-de-Picardie et à l'est de Quevauvillers.</p> <p>Le vallon entre Courcelles et Moyencourt, identifié <b>paysage emblématique</b> de l'atlas des paysages, ne présente aucune vue possible vers le site.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Sensibilité faible</b></p> <p>Les vues sont ouvertes depuis la D1029 sur le plateau de l'Amiénois. Le site peut être ponctuellement visible en vue lointaine (&gt;12km). La sensibilité est faible.</p>
<p><i>La vallée de la Basse Somme</i></p>	<p>L'aire d'étude est concernée par la sous-unité de la vallée de la Basse-Somme. Elle s'étend en limite nord du périmètre éloigné.</p> <p>D'une largeur allant jusqu'à 3 km, orientée selon un axe sud-est / nord-ouest, la vallée est encaissée de parfois 100 m par rapport au plateau. Un réseau de vallées perpendiculaires incise ses coteaux.</p> <p>Le fond de vallée est occupé par de nombreux étangs issus de l'exploitation de la tourbe, et par des pâtures. Peupleraies, et arbres accompagnant le fleuve, les étangs, le canal définissent un fond de vallée boisé, qui contraste avec le paysage des plateaux ouverts et cultivés l'encadrant.</p>	<p>L'atlas des paysages de la Somme identifie de nombreux points de vue depuis le coteau nord de la vallée vers le sud. Le site éolien ne sera pas perceptible depuis les points de vue les plus proches.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Sensibilité très faible à nulle</b></p> <p>Les vues dans la vallée de la Somme sont cadrées par des coteaux. Le site éolien étudié est reculé de 20 km de la vallée. Les enjeux visuels sont nuls depuis le fond de vallée sous l'influence des jeux de relief et de la distance.</p> <p>Depuis les coteaux nord offrant des belvédères sur la Somme, la sensibilité est très faible étant donné l'éloignement du site éolien.</p>

Tableau 3. Synthèse des unités paysagères

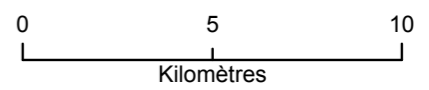
# SYNTHÈSE DU CONTEXTE PAYSAGER DANS LE PÉRIMÈTRE ÉLOIGNÉ



- Zone Potentielle d'Implantation
- PÉRIMÈTRES**
- Immédiat (1km)
- Rapproché
- Éloigné
- ..... Limite départementale
- Contexte paysager**
- Unités paysagères
- Données des Atlas des paysages Somme et Oise
- Sites d'intérêt ponctuel
- Grands ensembles emblématiques de l'Atlas des Paysages
- ↖ Points de vues signalés dans l'Atlas des Paysages
- Itinéraires de découverte privilégiés
- Parcs éoliens**
- Existant
- Accordé
- En instruction

**Sensibilité très faible à nulle** depuis les fonds de vallées éloignées du site étudié. **Sensibilité modérée (est du site) à forte (ouest du site)** depuis la vallée de la Selle à proximité.

Site étudié compris dans des vues larges et lointaines depuis les plateaux, avec présence de parcs éoliens. **Site étudié à proximité des parcs existants du Quint (au sud) et d'Oresmaux (au nord).** Parc en instruction du Camp Thibault au nord-est. **Sensibilité faible** dans le périmètre éloigné, **modérée à forte** dans le périmètre rapproché depuis les plateaux (notion de répartition des parcs éoliens autour des bourgs).



Sources : ETD, Atlas des Paysages, DREAL, Scan Départemental @IGN, 2020.

Carte 19. Synthèse du contexte paysager dans le périmètre éloigné

## 1.2. L'organisation du paysage et des vues

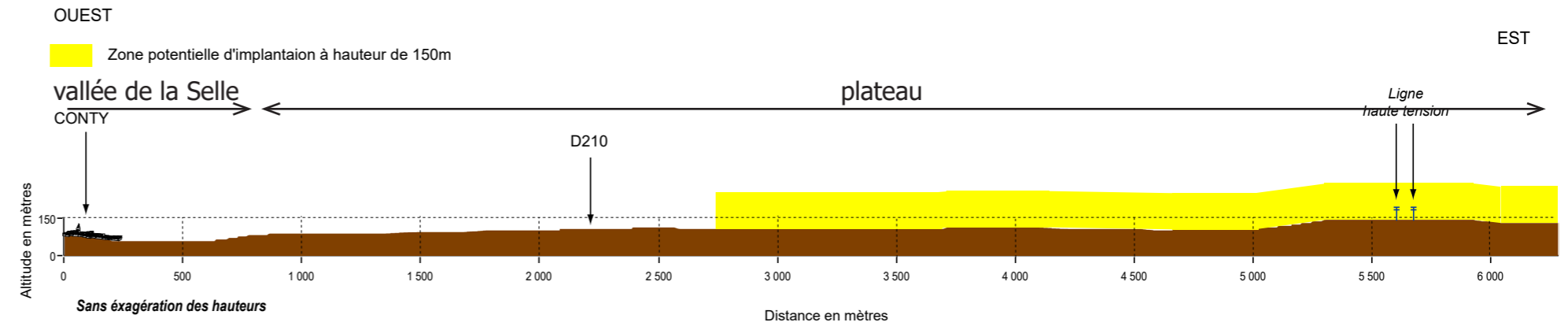
### 1.2.3. Le contexte paysager proche

La «Carte 21. Contexte paysager dans le périmètre rapproché», page 57 et la «Carte 22. Vues et coupes dans le périmètre rapproché», page 58 présentent le contexte paysager rapproché du site éolien et localisent les illustrations de cette partie.

#### Relief

Le périmètre rapproché s'étend sur le plateau au coeur du périmètre rapproché. Le **plateau** se prolonge au sud-ouest du périmètre. Au nord-ouest et à l'est, il est délimité par les deux vallées de la Selle et de la Noye. La **vallée de la Selle** (Conty) est incluse dans le périmètre rapproché.

Le **site** étudié s'inscrit **sur le plateau**, son altitude est comprise entre 100 et 160 m. Il se situe sur une **ligne de crête locale, orientée nord sud et empruntée par l'autoroute A16**.



Coupe 4. Vues depuis la partie haute de Conty (près du collège)  
Illustration de la topographie du site